

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

Séance extraordinaire du 6 décembre 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 6 décembre 2011 à 18h, en la salle ordinaire des sessions de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester,.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec à laquelle sont présents, messieurs Guy De La Chevrotière et Yvan Riopel ainsi que mesdames Ginette Lambert et Sonia Rondeau, tous conseillers et conseillères sous la présidence de monsieur Lionel Fréchette, maire. Sont absents les conseillers, messieurs Pierre Goulet et Mathieu Ouellet.

Est également présente madame Lucie LeBrun secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe.

11-12-270 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Proposé par madame Sonia Rondeau
Appuyée par monsieur Yvan Riopel

L'avis de convocation ayant été signifié aux membres du conseil tel que requis à l'article 156 du code municipal du Québec. Il est résolu de constater le quorum à 18h13 et de déclarer la séance extraordinaire ouverte.

ADOPTÉE

11-12-271 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par madame Ginette Lambert
Appuyée par monsieur Yvan Riopel

Et unanimement résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en retirant le point *Adoption du règlement 237-2011 Taux de taxation 2012* et que se lit ainsi :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du budget 2012
3. Période de questions
4. Adoption du budget 2012 et du plan triennal des immobilisation
5. Levée de l'assemblée

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

PRÉSENTATION DU BUDGET 2012

Le maire fait état de l'étude du budget par le Conseil municipal avec quelques modifications apportées depuis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

11-12-272 ADOPTION DU BUDGET 2012

Proposé par monsieur Guy De La Chevrotière
Appuyé par monsieur Yvan Riopel

Et unanimement résolu d'adopter le budget 2012 tel que présenté.

Dépenses de fonctionnement

Administration générale

Conseil municipal :	32 137.24 \$
Gestion financière et administrative :	85 642.57 \$
Évaluation :	9 354,00 \$
Autres :	58 151,00 \$
Total administration :	185 284.81 \$

Sécurité publique

Police :	36 910,00 \$
Protection contre les incendies :	60 612.28 \$
Cour municipale commune :	350,00 \$
Total sécurité publique :	97 872.28 \$

Transport réseau routier

Voirie municipale :	220 765.78 \$
Enlèvement de la neige :	180 973.74 \$
Éclairage des rues :	2 000,00 \$

Transport collectif

Transport en commun :	2 296,00 \$
Total transport :	406 035.52 \$

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

Hygiène du milieu

Matières résiduelles :	58 069,00 \$
Amélioration des cours d'eau :	2 573,00 \$
Eau potable :	7 600,00 \$
Animaux :	630,00 \$
Communication-internet	31 631,00 \$
Total hygiène du milieu :	100 503,00 \$

Santé et bien-être

Logement social :	2 278,00 \$
Total santé et bien-être :	2 278,00 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage :	12 825,00 \$
Total aménagement :	12 825,00 \$

Loisirs et culture

Activités récréatives

Centre communautaire :	21 641,00 \$
Patinoire :	0,00 \$
Parc et terrains de jeux :	500,00 \$
Autres :	216,00 \$

Activités culturelles

Centre communautaire :	2 843,00 \$
Bibliothèque :	5 909,00 \$
Fibre optique :	5 930,00 \$
Total loisirs et culture :	37 039,00 \$

Frais de financement

Dette à long terme-intérêts :	20 240,00 \$
Autres frais de financement :	1 000,00 \$
Total frais de financement :	21 240,00 \$

Autres activités financières

Remboursement en capital :	57 000,00 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement :	22 696,46 \$
Dossier éolien :	3 924,00 \$
Total autres activités financières :	83 620,46 \$

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : **946 698,07 \$**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

Revenus

Taxes générales :	378 493,00 \$
Taxes sur une autre base :	51 902.26 \$
Autres revenus de sources locales :	113 570.05 \$
Subventions gouvernementales :	402 732.76 \$

TOTAL DES REVENUS : **946 698.07 \$**

ADOPTÉE

PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Aucune immobilisation de prévue pour les trois prochaines années.

11-12-273 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Sonia Rondeau, appuyée par madame Ginette Lambert de lever l'assemblée à 18h25.

SIGNÉ
Lionel Fréchette, maire

SIGNÉ
Lucie LeBrun, secrétaire trésorière et
Directrice générale adjointe

Le Maire, Monsieur Lionel Fréchette a pris connaissance de toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son veto.

Signé le 9 janvier 2012